

Réouverture des médiathèques mardi 1er décembre 2020

Suite aux nouvelles mesures annoncées par le Gouvernement et dans le cadre de la première étape du déconfinement, les 9 médiathèques du réseau Val Parisis vont pouvoir rouvrir leurs portes aux horaires habituels dès ce mardi 1er décembre 2020, dans le strict respect des mesures sanitaires et des gestes barrières.

Il sera possible à nouveau de :

- emprunter, réserver et rendre des documents
- séjourner sur place pour lire, travailler ou jouer
- utiliser les ordinateurs en libre-service, faire des photocopies, emprunter des tablettes tactiles et des liseuses
- utiliser les salles d'études et informatiques

Toutes les mesures de sécurité seront prises par les bibliothécaires dans le traitement des documents, notamment en les plaçant en quarantaine dès leur retour. Un désinfectant pour nettoyer les livres pourra être utilisé, une fois la quarantaine passée.

Les boîtes de retour resteront ouvertes 7 jours sur 7 et les prêts sont prolongés et illimités jusqu'à fin décembre 2020.

La gestion de la file d'attente se fera à l'entrée du bâtiment, ou à l'extérieur en cas d'affluence importante, dans le respect des distances sociales.

Du gel hydroalcoolique sera proposé aux usagers à l'entrée et à la sortie. Le port du masque reste obligatoire pour tous à partir de 11 ans à l'intérieur des médiathèques.

Comme pour les commerces, le nombre de personnes accueillies simultanément sera limité avec une jauge définie selon la norme de l'État (8 m²/personne/médiathèque) et déterminé en fonction de la taille des équipements.

Le dispositif « Je réserve, j'emporte » est maintenu jusqu'au samedi 28 novembre 2020 inclus.

Liens utiles

[Le portail des médiathèques](#)